

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

154857
 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02422 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BELARREM YESSAOUD

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : Lot. TAHAYAINE Rue 3 N°17 ECOLE 601

Code : C000

Tél. : 066 369 22 75 Total des frais engagés : 1.250 Dhs + 1690,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : Nb. 01/03/2023

Nom et prénom du malade : BELARREM YESSAOUD Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

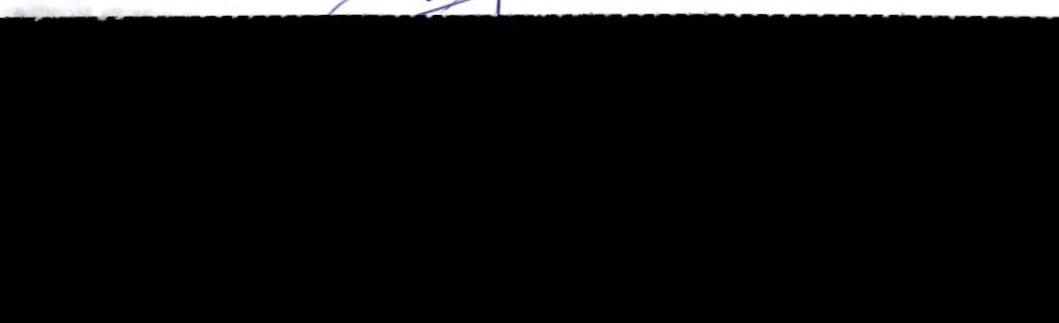
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le 16/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03/23			01.	Dr. TAHSEL HOUDE F.Z Quali - Consultation - Technique Endocrinologie Métaboliques Nutrition Board Point Chatila 5/2/104/58
16/03/23			25000 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE SARLAU 140 Lot Smiraida Missasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	16/3/023	1650,12

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr. Fatima Ezzahra
TALEB EL HOUDA



د. فاطمة الزهراء
طالب الهودى

SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, Paris.

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض و التغذية

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.
- طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.
- دبلوم تامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء النatal إلى مرحلة البلوغ، باريس.

Casablanca Le : 16/6/2023

ORDONNANCE MÉDICALE

Mr Belarouam Nessaoud

LOT 221621
EXP 11/2027
PPV 45.20DH

4529 D Glucophage 850

140 Lot SARAH Lissasfa
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

À uramadan PHARMACIES SARAH
140 Lot SARAH Lissasfa

Sal 21/07 apres iftar]
Sal 21/07 apres iftar]

2) Solut 160S/125S

1apj lematr 300

3) Kardegec 75mg 1 sachet 15g

1 sachet 15g 22/6/2027

Dr. TALEB EL HOUDA
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologe et Métabolique
N°48, 1er Etage Rue Hassan II, Bld Hassan II
Quita - Casablanca - 10055 Maroc
Téléphone: +212 66 12 12 59

elhouda.taleb@gmail.com



LOT 221621
PER 19/09/2024

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V: 30DH70

6 118000 061847

4+ 45¹⁰ Néfip 10-Sept

1 copj



soir

87/38

5)

Dernière fois -1

1 copj



les
ent.

157,10

501205d

163910

PHARMACIE SARANAZ
SARLA-O
140 Lot S. Miralda Liss
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 65 20 00

182,10

501316 b

Jr. TALEB EL HOUDA F.Z
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie, Médecine Métaboliques
N° 38 1er Etage Rue Jemaa el Chatiba
Ouled Casablanca - Tél: 05 22 65 15 53

157,10

501205d

PHARMACIE SARAI
SARLA-O
140 Lot Smiralda Liss
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 65 20

157,10

501205d

182,10

157,10

501205d

182,10

182,10

501316 b



87,30